

VOISINS & VOISINES

Publication gratuite du

**Comité
de Quartier**



Brivazac-Candau

37 avenue de Candau 33600 PESSAC Tél. 06 71 48 76 32 cqbc33@gmail.com

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/VV/vv.htm>

Rédaction - Mise en Page: Dominique Burtin - Guéno Julien - Jean-Paul Messé -
Christian Pujolle Publicité: Yvon Bouyer - Christian Pujolle - Guéno Julien
Impression: ACSD Tirage en 1200 ex.

Mars
2016

98

Le Mot du Président

Le dimanche 7 février, notre assemblée générale se tenait dans la maison de quartier. Tous les habitants qui nous ont rejoints ont pu prendre part aux discussions sur l'activité du comité et ensuite interpellier les élus sur les questions de leur choix. Le contenu des questions aux élus sera retracé dans un article où vous noterez la présence d'informations très intéressantes. Je veux parler de notre demande de protéger la propriété jouxtant le parc Lavielle qui aurait fait son chemin et serait prise en considération. En effet, Bordeaux-Métropole pourrait se porter acquéreur de cette parcelle pour l'aménager partiellement en bassin d'étalement. Nous avons aussi accueilli des nouveaux membres pour ce nouvel exercice : 6 pour cette année. Au final, l'effectif se maintient mais il nous faudrait encore renforcer notre équipe.s.

Tout récemment, nous avons défilé pour le carnaval de Pessac. Un petit compte-rendu vous sera fait, accompagné de quelques clichés de notre réalisation roulante. Merci à tous les artisans de cette année.

Et pour ce nouvel exercice, nous débuterons nos animations annuelles avec la chasse aux oeufs et le vide-greniers. Dans les pages intérieures, vous prendrez connaissance des informations pour ces deux événements. Pensez à déposer au plus vite votre bulletin d'inscription pour le vide-greniers car nous sommes déjà très sollicités.

Chasse aux Oeufs

Dimanche 27 mars au Parc Lavielle.

Inscription sur place à 10h30
Début de la chasse à 11h



Vide-Greniers

Dimanche 3 Avril, Place Chambrelent
de 9 à 17h

Inscription avant le 27 mars

**LOCATION - Particulier - Professionnel
à PESSAC**

Auto-Chargeur **Micro-Pelle**
Tarif : 100 € / journée
180 € / WEEK-END

Aérogommeuse
Hydrogommeuse
(décapage écologique du bois,
de la pierre, du métal...)

Prestation avec la main d'œuvre sur demande

HOME TRAVAUX
06 14 23 47 36
resa@hometravaux.fr
www.hometravaux.fr

DMV

JF DOSSO
architecte dplg

44, avenue de Candau - PESSAC
tél. 05 56 46 02 05

Brivazac-Candau fait son carnaval

Depuis mi-novembre, Christophe, Dominique, Guéno, Hélène, Jean-Paul, Jean-Philippe, Thierry et Yvon ont investi environ 250 heures de travail pour donner vie à un char sur le thème du voyage extraordinaire. Cette équipe composée de membres du conseil d'administration du CQBC mais aussi d'habitants du quartier, s'est réunie régulièrement dans deux lieux différents : je tiens, ici, à remercier très chaleureusement ceux qui nous ont permis de réaliser ce char en mettant gracieusement à notre disposition leur garage. Je remercie aussi l'épouse d'Yvon qui a préparé et apporté le café aux laborieux bricoleurs du samedi, à tous MERCI !

Et c'est ainsi que nous avons pu prendre part au défilé carnavalesque de Pessac le dimanche 6 mars.

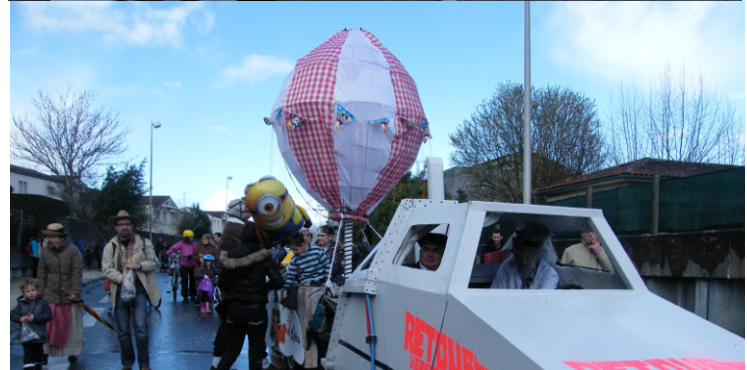
En ce beau dimanche matin, nous espérions tous passer entre les gouttes, nous sommes partis en convoi vers la place du Monteil lieu de regroupement des participants et c'est lors de notre mise en place que nous avons essuyé une averse de grêle. Heureusement le travail bien fait a permis à notre DE LOREAN de retour vers le futur ainsi qu'à notre montgolfière de bien résister à cette intempérie.

Le temps ensuite a fait une large place au soleil et la cavalcade a pu déambuler dans les quartiers du Monteil et de la Châtaigneraie avant d'arriver au parc Camponac sans autres averses que celles des confettis.

Bien évidemment, nous n'étions pas le seul char mais mon cœur vous assure que c'était le plus beau et le plus original...normal c'est le char de Brivazac-Candau !

Nous avons été récompensés comme tous les participants par une coupe remise par madame Trautmann adjointe au maire.

Carnaval est fini mais notre char sera visible lors de notre vide grenier et de la fête champêtre où nous vous attendons nombreux !



Dans notre quartier

HEURES CLAIRES

Votre solitude vous pèse, vous souhaitez trouver une occupation distrayante, sortir de chez vous, rencontrer des personnes, partager un bon moment, tout cela près de chez vous !

Le club des HEURES CLAIRES, peut répondre à vos attentes . Ouvert tous les lundis et jeudis de 13h30 à 17h, à la maison municipale de Brivazac rue Henri Dunant, vous y rencontrez une trentaine d'adhérents .

Après un café ou une infusion, des jeux de société sont organisés (belote , tarot, loto, chevaux, dames, sudoku, etc), et un goûter est servi .

Poussez la porte, venez vous rendre compte de l'ambiance et retrouvez des connaissances .

Renseignements auprès de

Monsieur BOUYER sur place ou au 05 56 45 70 54



le jardin du bois
des roses

ASSOCIATION DE JARDIN PARTAGÉ



JARDIN DU BOIS DES ROSES

Permanence au jardin le samedi de 15h à 17h

Les Arts au Jardin : Samedi 18 juin 2016

Portes Ouvertes : Samedi 4 juin 2016

Écriture et Lectures au jardin : Début Juillet

Contact

jardinboisdesroses@gmail.com

Page Facebook : Le Jardin du Bois des Roses

Rapport moral de l'assemblée générale 2016

Mesdames, messieurs,

Le rapport moral que je présente ici n'abordera pas un thème général comme je le pratique habituellement mais plutôt un ensemble de réflexions autour de l'activité du comité de quartier. Il ne sera pas organisé et exhaustif comme peut l'être le rapport d'activités qui suivra et qui sera présenté par le secrétaire.

Si, l'an passé, nous observions une baisse du nombre d'adhérents, nous avons heureusement constaté une tendance inverse cette année. L'explication tient au fait que les membres du comité ont effectué plus de sorties pendant la campagne. Plus de sorties, c'est aussi plus de temps à rencontrer les gens, plus de temps à répertorier les problèmes. Nous restons tous convaincu de la nécessité de ce moment particulier de la campagne d'adhésions car c'est ce qui donne du sens à nos interventions et c'est ce qui permet de garder le contact avec tout le monde. Pourtant, l'équipe du comité se devrait d'être plus nombreuse pour partager cette tâche et réduire le nombre de foyers qui ne reçoivent pas notre visite. À ce propos, on nous rétorque régulièrement que pour entrer au conseil d'administration, il faut du temps. C'est vrai mais plus les tâches sont partagées, moins elles sont lourdes. Je tiens ici à rappeler que les membres du conseil d'administration ont aussi une vie familiale et professionnelle remplie et que ce que chacun peut donner en temps compte pour tous les autres. Nous avons d'ailleurs une formule pour rassurer les plus sceptiques : on donne ce qu'on peut. J'invite donc ceux qui montre de l'intérêt à l'action collective à se porter candidat au conseil d'administration dans les minutes qui suivront la présentation des rapports.

Cette année, sur une idée de Bruno Monaury, nous avons distribué des livrets d'accueil aux nouveaux arrivants dans le quartier. Dans ce livret, qui a été conçu graphiquement par Léa Julien, nous proposons des informations utiles aux habitants qui découvrent le quartier : un plan, une liste des associations du quartier, des activités qui ont lieu à la maison de quartier et d'autres encore. Ce lien avec les nouveaux arrivants, nous le souhaitons rapide et direct.

Rapide car le comité de quartier doit être vite identifié et reconnu, et il est donc indispensable que vous soyez à nos côtés pour accueillir nos nouveaux voisins. Chaque habitant de ce quartier doit se sentir ambassadeur de notre comité et promouvoir son activité.

Direct car le comité de quartier doit

représenter tous les habitants, qu'ils habitent le quartier de longue date, qu'ils soient là depuis peu. C'est pour cela que figurent les adresses des membres du conseil d'administration, pour qu'un nouvel habitant puisse établir ce lien avec un membre du comité. Je souhaiterais que chaque nouvel arrivant se sente accueilli et je compte sur la contribution de tous.

De nouveaux voisins, c'est aussi la résidence L'Escabelle qui a ouvert ses portes et qui nous donne l'occasion de dire bienvenue à ces nouveaux habitants de Brivazac-Candau. Passé les premiers mois de l'installation, certains nous ont déjà retrouvé lors du goûter-spectacle de Noël. Je veux les assurer de notre plaisir à les voir rejoindre notre quartier et nos animations. Qu'il soit rappelé ici que nos animations sont accessibles à tous et se déroulent toujours dans la convivialité. Nous avons choisi de réduire, autant que faire se peut, l'effort financier pour permettre aux familles de se rencontrer lors des événements festifs. C'est ainsi que le vide-greniers est exempt de droit de place mais limité aux habitants du quartier, que la chasse aux œufs est gratuite, tout comme l'apéritif musical et le goûter-spectacle de Noël. D'autres voisins nous rejoindront encore cette année puisque nous observons la construction de plusieurs logements collectifs sur le secteur des Bengalines.

Le comité de quartier entretient aussi des relations étroites avec d'autres associations sur le quartier. Le Jardin du Bois des Roses, les Heures Claires, Graines d'Éveil bénéficient d'un espace de communication dans les colonnes de Voisins&Voisines. C'est aussi l'un des buts fixés par nos statuts lorsque l'on parle de stimulation de la vie associative. Au-delà des limites du quartier, le comité facilite la tenue d'événements sportifs par le prêt de la « guitoune ». C'est d'ailleurs maintenant devenu régulier pour certaines associations pessacaises. Ce fut aussi le cas, par le passé, lorsqu'il était projeté la construction d'une nouvelle maison de quartier. Le comité avait alors proposé aux autres associations de décrire leurs besoins pour une nouvelle salle dans ce quartier et en constituer une synthèse. Enfin, par la proximité de nos quartiers, nous avons des échanges réguliers avec le comité de quartier voisin, Chiquet-Fontaudin. Ils présentent des caractéristiques semblables en matière d'habitat, de population et de liaisons avec le campus. C'est la raison pour laquelle nous aurons encore à travailler en collaboration sur des dossiers comme



l'aménagement de l'avenue Marc Desbats.

Dans l'idée de collaboration à l'œuvre collective, depuis deux ans, nous participons au carnaval de Pessac, la première année avec une grosse tête, l'an passé avec un char(teau-fort), et cette année, un nouveau char est en construction. Deux voisins nous apportent leur concours pour cette réalisation : Christophe Bergé et Thierry Moisy. Qu'ils soient aussi remerciés pour leur sympathique aide et leurs conseils avisés. Vous le voyez : beaucoup de choses sont possibles.

J'aimerais enfin revenir sur la journée Mémoire du 8 novembre 2015. J'ai apprécié, comme beaucoup de mes collègues du comité, cette journée pour laquelle un travail important de recherches a été menée. Nous avons découvert, en l'espace d'un jour, plus que la connaissance de ce qui était là avant nous. Cette exposition qui a demandé des heures de préparation n'a été rendue possible que par les recherches entreprises par Annick Cohen et Frédérique Eynaud et par la présence assidue de Hélène Ardouin, Martine Sicault, Frédérique Robert, Yvon Bouyer et Dominique Burtin et j'en oublie sûrement. Le résultat de ces heures de préparation s'est concrétisé dans votre participation à ce moment si particulier. Aimé Césaire disait : « Un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir ». On ne peut que souhaiter un long avenir à ce comité. Merci à tous.

Dans le futur,
on marche en chaussures.
Stationner sur le
trottoir est inutile,
coûteux et dangereux.

**ENTREPRISE LAGOUARDE
MULTI SERVICES**

REVETEMENTS DE SOLS & MURS
PEINTURE
MIROITERIE
NETTOYAGE TOITURE
TERRASSE FAÇADE
TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN
PLOMBERIE, ETC

20 rue des Chênes
05.56.45.79.02
06.15.33.86.63

Compte-Rendu de l'AG

Lors de l'AG ordinaire, le rapport d'activité et le bilan financier ont été approuvés à l'unanimité des 46 membres présents ou représentés. De même la cotisation a été fixée, à l'unanimité, à 3 €.

Le conseil d'administration (voir composition ci-après) a été élu. Il a enregistré 2 départs et 4 nouveaux membres (D. Aviron, D. Béllhé, B. Bidoret et D. Kadour)

Bilan Financier de l'AG

Recettes	9 391,30 €
Dépenses	8 818,65 €
Bilan	572,65 €

Débat avec les élus : les questions et les réponses

Le débat commence vers 11 h 30 en présence du maire, monsieur F. Raynal, accompagné de mesdames Pavone et Trautmann et de messieurs Grange, Capot, Martin et Desplat.

Introduction

Monsieur le maire introduit ces débats en félicitant les bénévoles pour le travail qu'ils accomplissent. Les comités et syndicats de quartier sont des associations représentatives des habitants de Pessac qui permettent, de ce fait, de mieux structurer les échanges avec la mairie.

Il remercie le comité d'accueillir les représentants de la mairie à ce débat.

Le maire insiste également sur les animations qui assurent un lien de qualité entre les habitants du quartier. Il félicite encore le comité pour la qualité de l'exposition organisée pour ses 80 ans. Ce type d'événement est important pour garder la mémoire du quartier et de la ville et pour transmettre cette mémoire.

Le maire revient sur les projets immobiliers qui ont fait débats cette année. Il pense cependant qu'il est important d'accueillir de nouveaux habitants tout en préservant la qualité de vie du quartier.

Il termine son intervention en revenant sur le PLU 3.1 qui arrive au stade de l'enquête publique. Le travail réalisé autour de ce projet a montré l'attachement de la municipalité à la concertation.

Projet immobilier au 122 avenue de Candau

Interrogé sur le devenir de la parcelle située au 122 avenue de Candau, le maire confirme qu'il a été contacté par les propriétaires depuis plusieurs mois. Il souhaite préserver la qualité paysagère du site et les projets présentés, beaucoup trop denses en terme de logements, ne répondaient pas à cet objectif.

En parallèle, compte tenu des problèmes d'écoulement des eaux pluviales, les services de la métropole se sont montrés intéressés par l'implantation du terrain pour y aménager une installation visant à réguler ces écoulements. Dans ce cas, le projet immobilier serait très nettement réduit voire supprimé.

En l'état actuel, les négociations avec le propriétaire en sont à leur début. Dans l'attente, le maire annonce le gel de tous projets qui pourraient être présentés.

Cheminements à travers le campus

M. Martin annonce que 6 projets de cheminements doux à travers le campus ont été identifiés. Un de ces cheminements

desservirait la station de tramway François Bordes en partant de notre quartier (avenue Fanning Lafontaine).

Par ailleurs, un aménagement de l'avenue Pey Berland a démarré, ces dernières semaines, par le tracé des stationnements de véhicules sur la chaussée. La réfection des trottoirs est programmée dans le courant du 2ème trimestre.

Règlement d'utilisation du domaine public

Suite aux annonces précédentes, M. Lestynek, président de la fédération des syndicats et comités de Pessac, souhaite alerter la mairie sur le fait qu'après travaux, les voiries ne sont, bien souvent, pas rendues dans leur état initial. Cette situation est totalement anormale.

Le maire profite de cette intervention pour annoncer la mise en place, depuis quelques mois, sur Pessac, d'un règlement d'utilisation du domaine public. Il estime que ce règlement devrait permettre de régler ce type de problème.

Le comité espère également que l'utilisation abusive du domaine public soit régulé pour que des situations telles que nous avons connues pendant la construction de la résidence Escabelle ne se reproduisent plus. Il faudrait, cependant, éviter que les dispositions décidées n'alourdissent trop les démarches administratives des associations dans certaines de leurs organisations, ce qui a été le cas pour le vide grenier.

Le maire estime que ces conséquences sont inévitables mais fera en sorte de les réduire.

Projet immobilier à l'angle de l'avenues Schweitzer et de l'avenue Fanning Lafontaine :

Des riverains s'inquiètent d'un projet immobilier de 9 logements situé à l'angle de l'avenue Schweitzer et de l'avenue Fanning Lafontaine.

Le comité regrette qu'une concertation n'ait eu lieu. La mairie répond que, le projet comprenant moins de 10 logements, il est normal qu'il n'y en ait pas eu. En cas de contestation, il ne reste donc plus que les recours juridiques.

Certains dans la salle regrettent qu'il n'existe aucun affichage d'une représentation en 3 dimensions du projet. La mairie répond que ce n'est pas une obligation.

Elle explique ensuite le contexte dans lequel sont délivrés les permis de construire. Au stade de l'étude par la mairie, les projets ne sont pas diffusables. Ils peuvent seulement être consultés

lorsque le permis est accordé. La seule négociation possible reste un recours gracieux adressé à la mairie et au promoteur, ceci sur un délai de 2 mois.

Par ailleurs, pour l'attribution d'un permis de construire, la mairie s'intéresse principalement aux règles de droit et à l'insertion du projet dans le quartier. En cas de litige, dans le 1er cas, c'est le juge administratif qui statuera. Si une gêne est occasionnée au voisinage, ce sera alors le juge civil.

Suite à ces démarches, le maire peut être enjoint d'accorder les permis de construire même s'il n'est pas d'accord. Dans ces conditions, les négociations sont difficiles sauf si le promoteurs a plusieurs projets sur Pessac.

Il est estimé dans l'assemblée que, dans ces conditions, la rédaction du PLU est très importante.

Terrain au 26 avenue Phénix-Haut-Brion

La mairie confirme qu'un projet immobilier situé au 26 avenue Phénix Haut Brion lui a bien été présenté mais les réponses aux objections n'ont pas été apportées. Aucune autorisation n'a donc encore été accordée.

Fossé SNCF

Un riverain de la rue Chiquet-Brion confirme que, suite à la demande que la mairie lui a faite, RFF a bien procédé à l'entretien du fossé SNCF et que cette intervention a été positive. Cependant, les problèmes d'écoulement des eaux pluviales persistent.

La mairie s'engage à solliciter à nouveau RFF mais déplore qu'elle doive systématiquement le faire et que ces interventions ne soient pas régulièrement programmées. RFF a des grosses difficultés pour assurer la maintenance de son réseau.

Pesticides utilisés par le château Mission Haut Brion

Des riverains s'inquiètent des conséquences sur la santé de l'utilisation des pesticides sur les vignes de la Mission Haut Brion.

Le maire rappelle que c'est la préfecture qui gère ces problèmes. Il précise, néanmoins, qu'un contrat santé est en cours d'élaboration à la métropole. Un chapitre de ce contrat doit traiter de la santé environnementale. Il demandera à ce que l'utilisation de

ces pesticides soit inscrit au contrat.

Rue du Baron Sarget

Un riverain demande qu'une "zone 30 - attention aux enfants" soit prévue dans la rue du Baron Sarget. A la demande du maire, le comité appuie cette demande. Un courrier sera adressé en ce sens à la mairie.

Il est également rappelé que le panneau de rue n'est pas visible de l'avenue de Candau. Il faudrait revoir sa position.

Aménagements avenue de Candau à l'intersection avec l'avenue Fanning Lafontaine

Une riveraine demande où en sont les aménagements prévus à l'intersection de l'avenue de Candau avec l'avenue Fanning Lafontaine.

La mairie confirme qu'un consensus a été trouvé avec les riverains. Les travaux devraient être effectués au 3ème trimestre 2016 et s'étaleraient sur 3 mois.

L'aménagement prévu est la mise en place de coussins berlinois. Le comité s'étonne de ce projet qui ne correspond absolument pas à ce qui était proposé depuis plusieurs années.

La mairie précise qu'un avant-projet doit être remis fin mars. Une rencontre avec les riverains et le comité pourrait alors être organisée.

Travaux de voiries

La mairie annonce la réfection des couches de roulement des rues du Jasmin, des Pensées et des Flamboyants situées dans la résidence des Bengalines.

Un riverain de cette résidence rappelle que le stationnement alterné, imposé par les services de la mairie suite à la réunion de concertation de juillet, ne fonctionne pas. Elle estime, en revanche, qu'un stationnement des 2 côtés de la voie ralentirait plus efficacement les voitures.

M. Martin répond qu'il va étudier la question.

Il lui est rappelé que, dans le contexte, il est peut-être préférable de tolérer une situation, certes imparfaite, mais qui fonctionne et qui ne peut plus être changée.

PLU (plan local d'urbanisme) : Fin de l'enquête publique le 30 mars

Monsieur le Président de Bordeaux-métropole, dans son arrêté du 14 janvier 2016, a fixé les modalités de la mise à enquête publique du projet de PLU. Tous les habitants sont invités à se prononcer, à consigner leurs observations, à produire

des propositions ou des contre-propositions sur le registre. Nous vous invitons à lire les avis laissés sur le site participation.bordeaux-métropole.fr.

Vous pouvez tout à fait partager vos constats sur les effets du PLU actuel tout

comme affirmer vos opinions sur le projet de futur PLU. L'interdiction des bandes d'accès évite la construction en cœur d'îlots et préserve la biodiversité. Dites ce qui va dans le bon sens.

Attention, le 30 mars, il sera trop tard.

L'IMPACT de votre pare-brise se répare !
S.A.R.L. ARVI
Spécialiste de votre pare-brise



100, av. Jean JAURÈS
05 56 45 19 46
FAX 05 56 45 06 89

**VOTRE GARAGE TOUTES
MARQUES DE PROXIMITÉ**

SARL GARAGE GASSIOT

EUROREPAR CAR SERVICE

17 AVENUE DU ROND POINT

33600 PESSAC

0556461171

garage-gassiot@wanadoo.fr

Ouvert du lundi au vendredi 9h-12h30 &
14h-18h30



**EURO
REPAR**
CAR SERVICE



**Plus qu'un métier
une passion**

Vente - Estimation - Location

Tel. 05.57.26.94.35

79 Bis Avenue Jean Jaures - 33600 PESSAC
www.laconseillere.com

La chasse aux oeufs

Devenu traditionnelle sur le quartier, le dimanche de Pâques 27 mars, la chasse aux oeufs fera le bonheur des enfants de 0 à 11 ans au Parc Lavielle. Pour y participer, il suffit de venir s'inscrire à partir de 10h30 au stand d'accueil mis en place au parc. Bien entendu, les parents (ou les grands-parents) accompagnent leurs enfants. À 11h, le départ est donné et, lorsque tous les oeufs sont ramassés, ils sont partagés entre tous les enfants.

Nous délimitons des espaces différents selon les âges et nous nous chargeons de répartir les oeufs sur tous les espaces.

Ensuite, pour tous, le comité propose de se retrouver autour d'un apéritif. Nous précisons que cette animation est gratuite et n'hésitez pas à inviter vos nouveaux voisins.



la Halle de Pessac
le goût du primeur

du Lundi
au Samedi
7h - 20h

Dimanche et
Jours fériés
7h - 13h



**Stéphane et son équipe vous accueillent
dans un espace de 300m². 7 jours/7**

43 avenue Jean Jaurès - 33600 Pessac
05 56 45 55 39

Le vide-greniers : Comment ça marche ?

Le Dimanche 3 Avril, d'abord se lever tôt pour prendre un vrai petit déjeuner à base de bon pain et d'agrumes vitaminés, car la matinée sera longue jusqu'au rendez-vous de midi à la trinquette bleue du comité. Ensuite finir de sélectionner, écarter, ranger, répertorier, emballer tous les bibelots, livres, jouets, disques, vaisselle, vêtements, agonisants au fond de vos garages ou de vos placards, espérant un avenir plus radieux par ce beau Dimanche d'Avril, pourquoi pas changer de vie!

Maintenant, il s'agit de faire rentrer cette belle sélection dans le moyen de transport de votre choix, c'est toujours un peu inquiétant au début mais en général ça rentre au prix d'un savant tassement....

Arrivez à 9 heures Place Chambrelent. Des hôtes du comité vous accueilleront et vous indiqueront votre emplacement (aucune installation sans autorisation du comité ne sera tolérée) où vous aurez le droit de déballer en vidant vos voitures. A partir de 10h, toutes les voitures devront laisser les allées piétonnes libres pour le début des achats.

Aux environs de midi, le comité de quartier vous offrira l'apéritif et ses grignotages, et si un petit creux vous tenaille vous pourrez le satisfaire en achetant des sandwichs variés et des pâtisseries ainsi que des boissons ou du café. Vers 17h fatigué(e) mais heureux(se) vous débarrasserez votre emplacement des « rares » objets invendus que vous pourrez ramener l'an prochain.

Alors y a plus ka ! Nous on vous attend sans faute...

Le comité de quartier met à votre disposition des tables pour l'exposition et la vente. Vous êtes libres de fixer les prix des articles exposés (le comité de quartier ne perçoit aucun droit d'entrée ou de place. Il ne prélève aucune part sur les transactions).

L'attestation ci-dessous est à remettre jusqu'au DIMANCHE 27 MARS

à Yvon Bouyer 43 avenue de Brivazac: tel 05.56.45.70.54

À la clôture des inscriptions, vous recevrez un courrier vous précisant l'organisation prévue. Merci d'en prendre connaissance.

Organisateur : COMITE DE QUARTIER BRIVAZAC CANDAU 37 avenue de Candau – 33600 PESSAC
ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS du 12 avril 2015

Je soussigné(e), Nom : Prénom

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse : CP Ville.....

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N° Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur : ne pas être commerçant (e), ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce), ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à ...Pessac..... le Signature

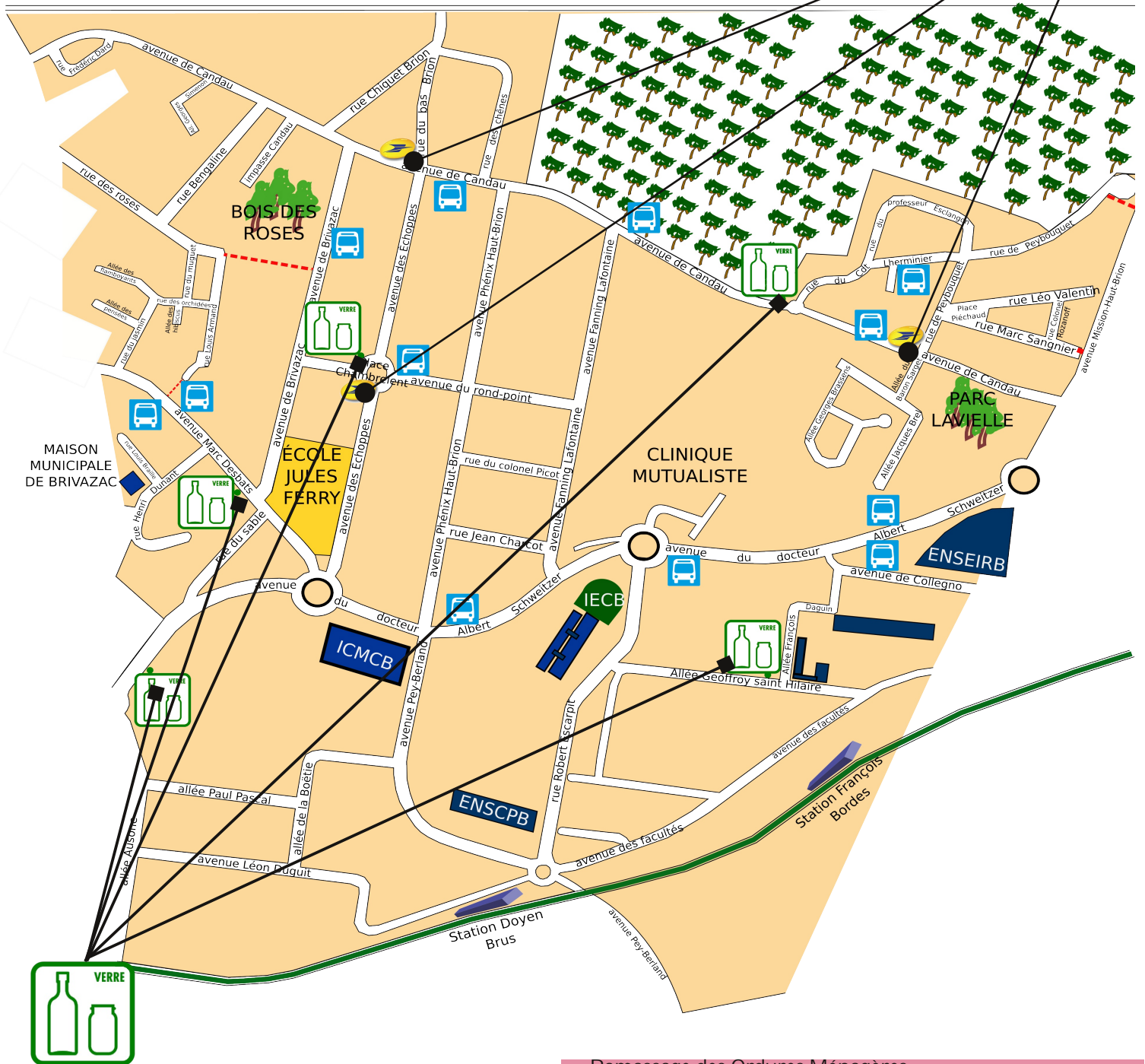
Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la commune d'organisation
Inscription à déposer chez monsieur Yvon BOUYER au 43 avenue de Brivazac

Plan du Quartier Brivazac-Candau

Règles de circulation :

Dans le quartier comme ailleurs, il est dangereux et inutile de stationner sur ou à cheval sur le trottoir. Cela empiète sur le territoire des piétons et c'est passible d'une contravention. En dehors de tout marquage au sol de stationnement, celui-ci doit se faire sur la chaussée de façon bi-mensuelle alternée. Le stationnement à cheval est autorisé sur une portion de l'avenue de Candau, et il est impératif de redoubler d'attention en raison de la perte de visibilité.

De plus, il existe dans le quartier des contre-sens cyclables, permettant aux deux-roues non motorisés de circuler dans des rues à sens unique, à l'inverse des automobilistes. De nombreux enfants notamment les empruntent pour se rendre ou revenir de l'école qui se trouve dans notre quartier. Cette pratique nouvelle qui tend à se développer, ne nous est pas toujours familière. La prudence est donc de mise et s'accompagne du respect de la limitation de vitesse.



Les conteneurs à verre reçoivent les bouteilles en verre recyclable. Les couvercles et les cartons de transports ne peuvent être déposés et abandonnés sur le trottoir. Merci d'y penser au prochain voyage

Ramassage des Ordures Ménagères :

- Bac gris : déchets génériques : lundi et jeudi matin
- Bac vert : tri recyclable : mercredi matin

Il est par ailleurs rappelé que les bacs ne doivent pas séjourner sur les trottoirs, mais être déposés et rentrés au plus proche de la collecte. Il en va du respect de chacun, notamment des piétons qui ont vocation à marcher sur les trottoirs.

- Déchets verts : sur inscription. Renseignements à la mairie.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	PORTABLE	adresse mail	CADRE DE VIE URBANISME	ANIMATIONS	V&V	MEMMOIRE QUARTIER	BUREAU
ARDOUIN	Hélène	7, allée Jacques Brel	05 47 29 71 84	06 63 91 73 41	heleneardouin7@gmail.com					
AVIRON	Didier	1, rue Henri Dunant		06 07 30 56 05	didier.aviron@free.fr					
BELHÉ	Dalhila	14, rue Robert Escarpit		06 61 59 98 67	bdalhila@numericable.fr					
BOUYER	Yvon	43, avenue de Brivazac	05 56 45 70 54		yvon.bouyer@neuf.fr					
BIDORET	Bernadette	37, av. Phénix Haut-Brion								
BONNINGUE	Alice	13, avenue des Echoppes	05 56 45 02 13							
BURTIN	Dominique	37, avenue de Candau	05 56 45 34 86	06 20 56 74 29	dominiqueburton@wanadoo.fr					secrétaire
JULIEN	Guéno	36, rue du prof. Esclangon	05 56 15 32 29		guenoj@aliceadsl.fr					secrétaire adj.
KADOUR	David	17 rue Marc Sanguier		0627365341	kadourdavid@gmail.com					
LAFAYE	Nathalie	4, rue Charcot	05 56 45 71 87		ndjp.lafaye@gmail.com					
LECHANOINE	Michel	20, rue George Brassens		06 44 91 06 47	michellechanoine@sfr.fr					
LEFRANCOIS	Gérard	2, rue Chiquet Brion		07 68 25 57 07						
MESSÉ	Jean Paul	5, rue Marc Sanguier	05 56 45 60 46	06 71 48 76 32	messe.jean-paul@wanadoo.fr					Président
MINEUR	Jacques	31, rue du Cdt Lherminier	05 56 45 41 04	06 32 38 42 41						
PUJOLLE	Christian	11, rue des Bengalines	05 56 45 09 79		chpujolle@gmail.com					
ROBERT	Frédérique	120, avenue de Candau	09 54 84 83 84	06 76 86 63 50	seborga1@free.fr					trésorière
ST GERMES	Charlotte	4 bis, av. Phénix Haut-Brion			chaclo@free.fr					
SICAULT	Martine	4bis, rue Jean Charcot	05 56 15 31 01	06 27 37 21 23	eliette.sicault@laposte.net					trésorière adj.
URTIAGA	Christiane	26, rue du prof. Esclangon	05 56 45 20 05							